Assainissement Non Collectif

Mode d'emploi

Eaux usées : les bons gestes

Durance Luberon
L'eau, un Service Public

SPANC

Service Public D'Assainissement Non Collectif

Comment entretenir mon installation ?

Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- **Fosse septique / fosse toutes eaux :**
  une vidange doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- **Pré-filtre :**
  nettoyage 2 fois/an environ
- **Pompe de relevage :**
  nettoyage 1 à 2 fois par an.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation,

- **Je ne dois pas déverser dans les canalisations** *(lavabo, évier, toilettes...).*

Huile *(vidange, friture).*

Produits dangereux *(peinture, liquides corrosifs, solvants).*

Médicaments.

Déchets solides *(préservatifs, lingettes, protections hygiéniques, ...).*

Produits de nettoyage. *J'utilise des produits respectueux de l'environnement sans phosphates, ni solvants et biodégradables.*

- **Je dois rendre accessible les ouvrages et les regards pour assurer leur entretien et leur contrôle**. Ils doivent être situés hors aires de stationnement, de stockage ou de plantation.

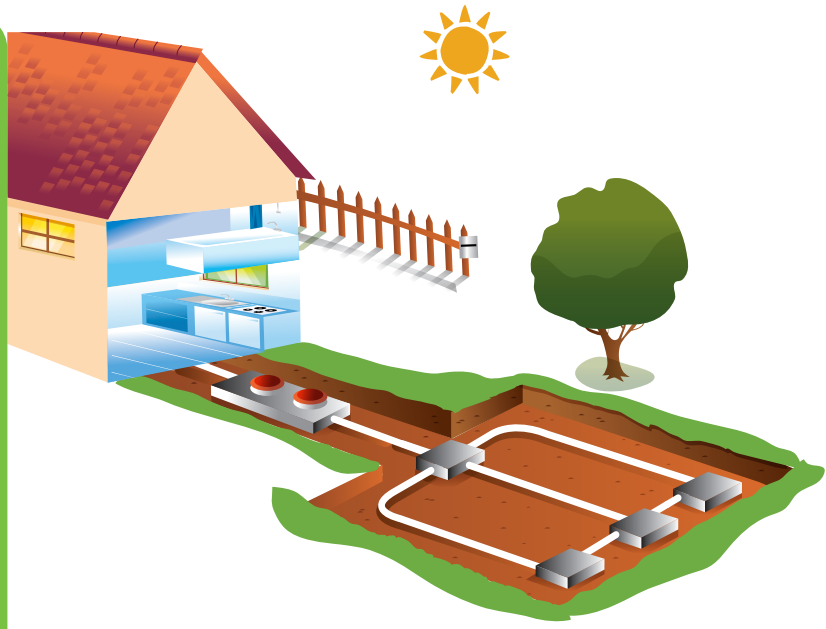

Illustration Méli-Mélo

Pour plus de renseignements,
le SPANC est à votre écoute au 04 90 79 87 36 ou par mail : spanc@duranceluberon.fr

notre site internet : **www.duranceluberon.fr**